ALSH

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

• Article 1 : horaires et semaine d'ouverture

Matin : accueil de 8h00 à 9h00
Soir : à partir de 17h00 jusqu'à 18h30

Demi-journée : 9h00-12h00/9h00-13h30
12h00-17h00/13h30-17h00

Ouverture :

- vacances d'hiver
- vacances de printemps
- vacances d'été
- vacances d'automne
- 1ère semaine des vacances de Noël

• Article 2 : réservations et annulations

Réservations

Elles se font sur le Portail Familles un mois avant le début des vacances scolaires pour les familles sarzeautines qui sont prioritaires et 3 semaines avant pour les communes extérieures.

Pour l'ALSH des mercredis, les familles sarzeautines peuvent inscrire leurs enfants pour l'année scolaire. Les familles des communes extérieures font les réservations par période de vacances à vacances.

Annulations

Elles se font 5 jours ouvrés avant la date de réservations

• Article 3 : accueil et départ

Tous les enfants doivent être accompagnés obligatoirement par les parents/responsables légaux ou personnes habilitées dans l'enceinte de l'accueil de loisirs.

Les personnes habilitées ou autorisées à venir chercher l'enfant doivent être en mesure de présenter une autorisation écrite et une pièce d'identité à l'accueil.

Un enfant scolarisé à partir du CM1, peut être autorisé à quitter l'accueil seul. Il sera sous la responsabilité légale des parents. Une autorisation parentale est obligatoire.

Seules les personnes majeures sont autorisées à récupérer un enfant mineur sauf si le parent responsable donne un accord écrit pour des enfants de la même fratrie.

• Article 4 : facturation

La présence est facturée soit à la demi-journée avec ou sans le repas, à la journée.
Pendant les vacances, un forfait est appliqué aux familles si l'enfant est présent sur 4 ou 5 jours.

Les familles sarzeautines bénéficient de la modulation des tarifs en fonction de leur quotient familial.

Toute réservation prise sera facturée sur la base de 50% du montant de la journée ou demi-journée.

Mairie de Sarzeau
Place Richemont - BP 14
56370 Sarzeau

Tél. : 02 97 41 85 15
Fax : 02 97 41 84 28

www.sarzeau.fr